

Commune de WINGEN SUR MODER

PROCES VERBAL RESTREINT
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 AVRIL 2021

Conseillers

élus : 19

En fonction : 19

Présents : 17

Le 13 avril 2021 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au Centre Socioculturel (afin de pouvoir respecter les gestes barrières) en séance ordinaire, sous la présidence de M. Christian DORSCHNER, Maire.

Présents :

Mme DOERFLINGER Christine, M. CUNRATH Sylvain, Mme HUNSINGER Simone, Maires adjoints, Mme BANZET Emma, Mme BRUNNER Magdolna, Mme DETTWILLER Séverine, Mme DURRENBERGER Sophie, Mme FRANCOIS Catherine, M. HOPP Mathieu, M. JOAN Sébastien, M. KLEIN Jean-Marie, M. LEININGER Christian, Mme LEININGER Florence, Mme PFEIFER Sylvie, Mme SCHMITT-MERX Dominique, M. THOMAS Pascal, Conseillers municipaux.

Date de
Convocation :

07/04/2021

Absents Excusés :

Mme CRENNER Josiane

La Séance est
ouverte à :

Absents Pouvoir :

M. BARIDO Nicolas a donné Pouvoir à M. THOMAS Pascal

19 h 30

Secrétaire de Séance : Mme FRANCOIS Catherine

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 23 mars 2021
2. Vote des taux d'imposition 2021
3. Budgets 2021
 - Commune
 - Réseau Câblé
4. Règlement intérieur du camping municipal
5. Compte-rendu par le Maire des attributions exercées par délégation du Conseil Municipal
6. Divers

POINT 1**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2021**

Le Maire rappelle que le PV du 23 mars 2021 a été envoyé par mail.
Le Procès-verbal est approuvé à la majorité (17 Pour, 1 Abstention).

POINT 2**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021**

Le Maire propose le maintien des taux 2020 soit :

TFPB (taxe foncière bâti) : 31.18 %
TFPNB (taxe foncière non bâti) : 98.70 %

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le maintien des taux.

POINT 3**BUDGET 2021**

Le Conseil, à l'unanimité, adopte les budgets de la Commune et du Réseau Câblé comme suit :

A. COMMUNE :

FONCTIONNEMENT	en dépenses et recettes :	1 547 555 €
INVESTISSEMENT	en dépenses et recettes :	1 527 185 €

B. CABLE :

FONCTIONNEMENT	en dépenses et recettes :	60 000.00 €
INVESTISSEMENT	en dépenses et recettes :	31 737.11 €

POINT 4**REGLEMENT INTERIEUR DU CAMPING MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le règlement intérieur du camping municipal.

POINT 5**COMPTE-RENDU PAR LE MAIRE DES ATTRIBUTIONS EXERCEES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le conseil municipal prend acte que :

- Le maire n'a pas préempté les biens suivants :
 - Maison 9 rue du Muguet
 - Terrain rue de Bitche
 - Maison 15A rue du Château d'Eau
 - Maison 10 rue des Anémones
 - Maison 1 rue des Genêts
-

POINT 6**DIVERS**

- Le maire informe de l'installation de nouveaux bancs et tables pour les jeunes à l'arrière du gymnase.
- Le maire fait un point sur l'avancement du chantier du Wingenerhof et informe du carport qui fait l'objet d'un sinistre.
- M. Sylvain Cunrath fait un point sur l'avancement des chantiers des deux églises.
- Le maire informe de la dangerosité du talus sur le terrain de l'ancien restaurant A l'Orée du Bois.
- Mme Christine Doerflinger rappelle qu'elle attend des retours dans le dossier Plan Communal de Sauvegarde.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 20h45.